



FORMULAIRE DE DEMANDE

Concernant : l'abattage d'arbres et/ou de haies et la modification du maillage écologique

Coordonnées du demandeur :

Je soussigné :

Domicilié :

.....

Téléphone :

Sollicite l'autorisation :

- D'abattre un arbre et/ou une haie
 - De modifier un ou plusieurs éléments du maillage écologique
 - Autre :
-

Abattage d'arbres et/ou de haies :

Situation :

- Arbre(s) et/ou haie(s) sis(es) :

- Sur une parcelle cadastrée :

Essence(s) :

Longueur de la haie :

et/ou

Circonférence de l'arbre à 1.50 m au sol :

Motif de la demande :

.....

.....

.....

Modification d'élément(s) du maillage écologique :

Maillage écologique : Ensemble des éléments naturels ou semi-naturels du territoire qui permet le maintien de la faune et de la flore sauvage.

Type de milieu concerné (massif d'arbustes, talus, étang, mare, zone humide, fossé, trou de carrière désaffecté, berges de cours d'eau, etc.) :

Superficie concernée :

Motif de la demande :

.....

.....

.....

Une replantation est-elle prévue ?: oui – non

Si oui :

Essence(s) choisie(s) :

Nombre de sujets prévus pour la replantation :

Des subventions attribuées par la Région Wallonne peuvent être obtenues notamment pour la plantation de haies. Si vous désirez plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter le Service Environnement de la Commune de Chièvres (068/65.68.20 – environnement@chievres.be) ou la Division de la Nature et des Forêts de la Région Wallonne, Rue Achille Legrand, 16 à 7000 Mons.

A joindre à la demande :

1. Un croquis de la parcelle concernée par la demande avec dimensions et repérage des arbres, haies ou éléments du maillage écologique à abattre ou à arracher.
2. Une ou plusieurs photos récentes des arbres, haies ou éléments du maillage écologique concernés par la demande.

Information(s) supplémentaire(s) (facultatif) :

.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature :

Le présent formulaire complété et accompagné des documents requis doit parvenir à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHIÈVRES
A l'attention du Service Environnement
Rue du Grand Vivier, 2
7950 CHIÈVRES

ou par mail à environnement@chievres.be.

La décision d'octroi vous sera alors communiquée dans les **45 jours** à dater de la réception de la demande complète.

Une décision rapide ne peut vous être assurée que si votre collaboration nous est acquise pour une constitution correcte et complète de votre demande.

Pour tout renseignement complémentaire ou demande d'assistance pour remplir ce formulaire, veuillez contacter le Service Environnement de la Commune de Chièvres au 068/65.68.20 ou par mail à environnement@chievres.be.